



Les stocks de poissons sont au contraire décimés par la pollution. La vulgarisation en Suisse est sans concession en vertu de l'écologie. En France, l'administration et les écologistes martèlent depuis le 21^{ème} siècle que les ennemis de la qualité de l'eau sont les moulins et les étangs. Un message aussi déloyal que peu convaincant. « Déloyal » parce que la stigmatisation des aménagements permet d'éviter d'évoquer les

facteurs impactant prioritaires; « peu convaincant » car si tel était le cas, il n'y aurait plus de poissons dans les cours d'eau depuis des siècles.

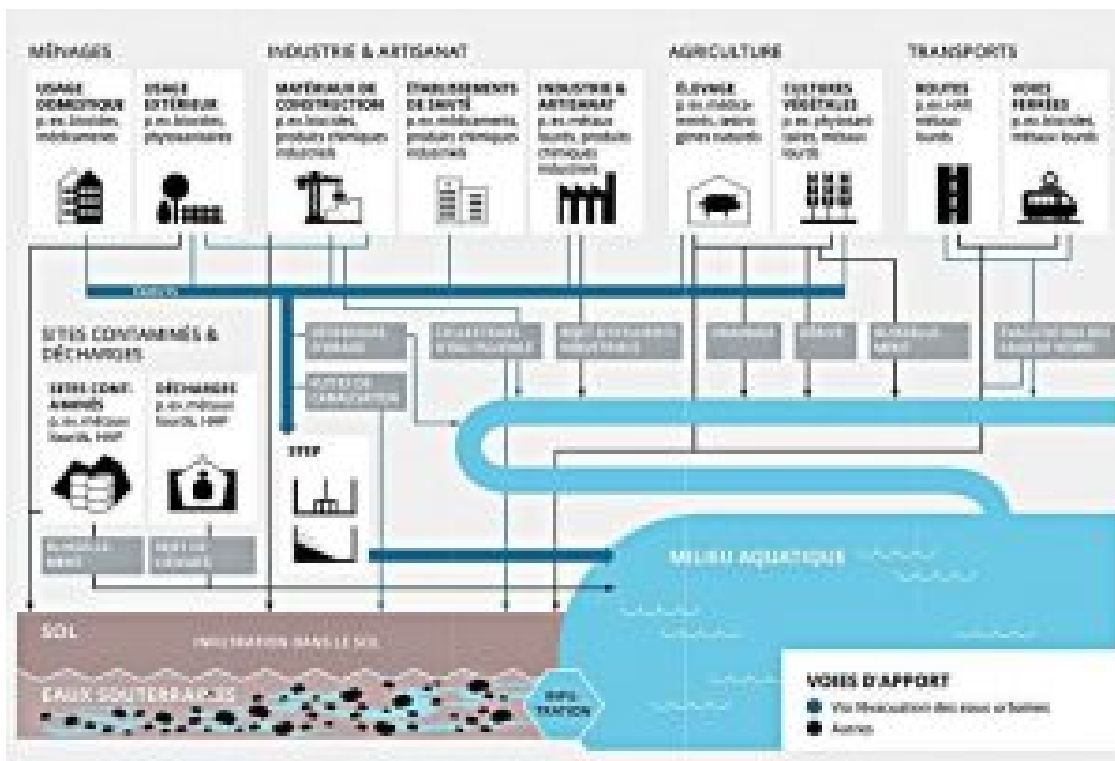
Nous reproduisons ci-dessous un article d'[Aqueduc info](#)

Lutte contre les micropolluants : chacun devrait en faire plus

L'un des grands défis actuels en matière de protection des eaux, c'est de lutter efficacement contre les micropolluants présents dans les eaux en très faibles concentrations mais potentiellement nuisibles pour l'homme, la faune et l'environnement. Dans un rapport qu'il consacre aux "*Mesures à la source visant à réduire la charge de micropolluants dans les eaux*" [1], le gouvernement suisse présente les progrès réalisés depuis quelques années et les démarches volontaires et supplémentaires qu'il est possible, sinon nécessaire, d'entreprendre.

Des produits chimiques organiques d'origine synthétique (phytosanitaires, biocides, additifs alimentaires, médicaments, etc.) et certaines substances d'origine naturelle (toxines, hormones, métaux lourds, etc.) arrivent chaque jour dans des canalisations ou des eaux de surface, voire parfois jusque dans des nappes souterraines. Leurs concentrations sont certes très faibles, de l'ordre du milliardième ou du millionième de gramme par litre, mais elles peuvent cependant nuire aux organismes aquatiques.

Les principales sources de micropolluants sont les effluents des stations d'épuration communales (40 %) ainsi que les eaux de ruissellement et/ou de drainage des surfaces agricoles traitées aux pesticides (40 % également). Les 20 % restants de la charge polluante proviennent des apports de l'industrie et de l'artisanat.



Sources et voies d'apport de micropolluants
(extrait du Rapport du Conseil fédéral)

Depuis plusieurs années, de nombreuses mesures ont déjà été prises pour lutter contre cette pollution. Elles vont de l'amélioration des performances des stations d'épuration à l'assainissement des sites contaminés, en passant par le traitement des eaux de ruissellement sur les routes et à la réduction des risques de contamination liés aux produits phytosanitaires.

Répondant à un postulat parlementaire qui réclamait un "*renforcement des mesures à la source*", le gouvernement fédéral avance trois types de démarches complémentaires :

- mettre en œuvre de manière plus stricte les réglementations existantes, notamment par un renforcement des moyens de contrôle ;

- promouvoir des comportements responsables au sein des ménages et de l'économie privée grâce par exemple, à davantage d'informations ciblées sur l'usage et l'élimination des médicaments et des pesticides, au développement de produits respectueux de l'environnement, ou à des efforts accrus dans la formation du personnel des secteurs de l'industrie et de l'artisanat, de la santé et du commerce de détail ;

- approfondir les connaissances scientifiques concernant les apports de substances en provenance d'établissements de soins ainsi que d'entreprises industrielles et artisanales.

L'État fédéral n'entend pas élargir son domaine de compétences en la matière mais encourager la recherche de solutions et la prise d'initiatives par les services cantonaux

spécialisés, par l'économie privée et par les associations professionnelles. (*Source : Conseil fédéral*)

[1] "Mesures à la source visant à réduire la charge de micropolluants dans les eaux" - Rapport du Conseil fédéral en réponse au postulat Hêche 12.3090 du 7 mars 2012 approuvé par le Conseil fédéral lors de sa séance du 16 juin 2017.

[Tweet](#)